



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,  
TENUE LE LUNDI 1<sup>ER</sup> MAI 2023 À 19H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil a lieu **lundi le 1er mai 2023, à 19h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

Les mesures mises en place par la Municipalité permettent une participation pleine et entière du public conformément à la Loi. La présente séance régulière du Conseil peut être écoutée et regardée en direct par webdiffusion sur YouTube en cliquant sur le lien prévu à cet effet, sur le site internet de la Municipalité au [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca), ou en différé selon la disponibilité des gens.

**SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :**

Présences:

**Mairesse :** Christine McAleer  
**Conseiller 1 :** Thomas Vandor  
**Conseiller 2 :** Jacques Guilbault  
**Conseiller 3 :** Stephen Ovans  
**Conseiller 4 :** Éric Bourdeau  
**Conseillère 5 :** Kimberley Barrington  
**Conseiller 6 :** Shane Beauchamp

Absence:

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer, le Directeur général, M. Alain Fournier et la Greffière adjointe, Madame Francine Crête sont également présents.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Puisque nous avons quorum, la séance est déclarée ouverte à 19h30 par la mairesse, Mme Christine McAleer.

**1. AFFAIRES LÉGISLATIVES**

23-05-158

**1.1 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous en ajoutant le point 16.1 – Compte rendu du jour de la terre – 22 avril 2023. Le varia demeure ouvert.

**ORDRE DU JOUR**

**1. AFFAIRES LÉGISLATIVES**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
  - 1.2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023;
  - 1.2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 avril 2023.
- 1.3 Documents informatifs
  - 1.3.1 Graphique eau potable – avril 2023;
  - 1.3.2 Graphique débordements – février 2023.
- 1.4 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels - Désignation de personnes responsables et délégation de responsabilités;
- 1.5 Dépôt du projet de règlement no. 154-2023 sur les emprises municipales;
- 1.6 Dépôt du projet de règlement no. 155-2023 sur la prévention des incendies;
- 1.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 99-2023 sur la politique de gestion des ressources humaines;
- 1.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2-2023 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du Conseil municipal;
- 1.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 6-2023 modifiant le règlement no. 6-2000 ayant pour objet de décréter la constitution d'un fonds de roulement;
- 1.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 146.1-2023 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no. 146-2023 afin d'ajouter certaines exceptions à l'interdiction de nouvelles utilisations du sol.

- 2. GESTION FINANCIÈRE**
  - 2.1 Approbation des opérations financières.
- 3. GESTION DU PERSONNEL**
  - 3.1 Embauche d'un directeur des communications;
  - 3.2 Embauche d'une réceptionniste - recherchiste.
- 4. CONSEIL MUNICIPAL**
- 5. GESTION DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS**
  - 5.1 Vente et disposition de biens (véhicules).
- 6. GESTION DES IMMEUBLES**
  - 6.1 Octroi de contrat pour l'entretien paysager dans les parcs municipaux, à l'Hôtel de Ville, au garage municipal, au rondpoint rue Delage, Bridge/Roy et au Centre Récréatif.
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8. TRANSPORT ROUTIER**
  - 8.1 Octroi de contrat pour la préparation des plans et devis en regard à la réfection du chemin Upper Concession;
  - 8.2 Demande au ministère des Transports et de la mobilité pour l'installation de panneaux interdisant l'utilisation du frein moteur.
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 9.1 Octroi de contrat pour les travaux d'inspection du réservoir d'eau potable Madeleine;
  - 9.2 Octroi de contrat pour le nettoyage et la désinfection du réservoir d'eau potable Madeleine.
- 10. URBANISME ET ZONAGE**
  - 10.1 Liste des permis émis – avril 2023;
  - 10.2 Consultation publique en regard au règlement no. 145-2023 relatif à la démolition d'immeubles – 17 mai 2023 à 18h30;
  - 10.3 Achat d'une banque d'heures pour soutien technique au service d'urbanisme;
  - 10.4 Autorisation pour l'émission d'un permis permettant d'ériger une terrasse extérieure estivale.
- 11. ENVIRONNEMENT**
- 12. COMMUNICATION**
- 13. SERVICES RÉCRÉATIFS (loisirs et culture) ET COMMUNAUTAIRES**
- 14. CORRESPONDANCE ET DEMANDES**
  - 14.1 PRIMA – Approbation de la demande d'aide financière concernant la rénovation et la réparation du sous-sol de l'Hôtel de Ville;
  - 14.2 Résidence Elle – Demande d'aide financière à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire;
  - 14.3 La grande marche intergénérationnelle de Pierre Lavoie.
- 15. RAPPORTS D'ACTIVITÉS**
  - 15.1 Exposition à la bibliothèque – Œuvres de Philippe Perreault;
  - 15.2 Exposition à la Salle Alfred-Langevin – Œuvres de Dwight Baird;
  - 15.3 Ventes de garage ;
  - 15.4 Salon des Aînés;
  - 15.5 Règlement sur les pesticides – usages et interdictions
  - 15.6 Fermeture de l'Hôtel de Ville (22 mai 2023).
- 16. VARIA**
  - 16.1 Compte rendu du jour de la terre.
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC (30 minutes)**
- 18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE**

---

## **1.2 Adoption des procès-verbaux**

23-05-159

### **1.2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 avril 2023.**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du 3 avril 2023 tel que déposé, tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclare conforme aux décisions prises.

**ADOPTÉE**

---

23-05-160

**1.2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 17 avril 2023.**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**  
**APPUYÉE** par la conseillère **Kimberley Barrington**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 17 avril 2023 tel que déposé, tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

**ADOPTÉE**

---

**1.3 Documents informatifs**

**1.3.1 Dépôt du graphique eau potable – avril 2023**

Le Conseil prend acte du dépôt du graphique sur l'eau potable pour le mois d'avril 2023.

**1.3.2 Dépôt du graphique de débordements - février 2023**

Le Conseil prend acte du dépôt du graphique de débordements pour le mois de février 2023.

---

23-05-161

**1.4 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels - Désignation de personnes responsables et délégation de responsabilités.**

**ATTENDU QUE** l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) nomme d'office la personne ayant la plus haute autorité au sein de l'organisme afin d'exercer les fonctions que cette loi confère, soit la mairesse;

**ATTENDU QUE** l'article 8 de cette loi permet à la personne ayant la plus haute autorité de désigner comme responsable un membre de l'organisme public ou un membre de son personnel de direction et lui déléguer une partie de ses fonctions;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**DE DÉSIGNER** M. Alain Fournier, Directeur général et Mme Francine Crête, Greffière adjointe à titre de responsables de l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels.

**ADOPTÉE**

---

23-05-162

**1.5 Dépôt du projet de règlement no. 154-2023 sur les emprises municipales.**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 3 avril 2023 à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, le projet de règlement no. 154-2023 sur les emprises municipales serait déposé pour adoption;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas; dispense de lecture étant donnée chacun attestant avoir fait la lecture du présent projet de règlement.

**DE PRENDRE** acte du dépôt du projet de règlement no.154-2023 sur les emprises municipales et que conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

---

23-05-163

**1.6 Dépôt du projet de règlement no. 155-2023 sur la prévention des incendies.**

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du 3 avril 2023 à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, le projet de règlement no.155-2023 sur la prévention des incendies serait déposé pour adoption;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephan Ovans**  
**APPUYÉ** par la conseillère **Kimberley Barrington**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas; dispense de lecture étant donnée chacun attestant avoir fait la lecture du présent projet de règlement.

**DE PRENDRE** acte du dépôt du projet de règlement no. 155-2023 sur la prévention des incendies et que conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

---

23-05-164

**1.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 99-2023 en regard à la politique de gestion des ressources humaines.**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller **Éric Bourdeau** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 99-2023 en regard à la politique de gestion des ressources humaines.

Le projet de règlement est déposé à la présente séance et conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

---

23-05-165

**1.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2-2023 concernant la régie interne et la procédure d'assemblée du Conseil municipal.**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère **Kimberley Barrington** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 2-2023 concernant la régie interne et la procédure d'assemblée du Conseil municipal.

Le projet de règlement est déposé à la présente séance et conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

---

23-05-166

**1.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 6-2023 modifiant le règlement no. 6-2000 ayant pour objet de décréter la constitution d'un fonds de roulement.**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller **Shane Beauchamp** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 6-2023 modifiant le règlement no. 6-2000 ayant pour objet de décréter la constitution d'un fonds de roulement.

Le projet de règlement est déposé à la présente séance et conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

---

23-05-167

**1.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no.146.1-2023 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no. 146-2023 afin d'ajouter certaines exceptions à l'interdiction de nouvelles utilisations du sol.**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller **Éric Bourdeau** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 146.1-2023 modifiant le règlement no.146-2023 afin d'ajouter certaines exceptions à l'interdiction de nouvelles utilisations du sol.

Le projet de règlement est déposé à la présente séance et conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies dudit projet de règlement sont mises à la disposition du public.

**ADOPTÉE**

---

## 2. GESTION FINANCIÈRE

### 23-05-168 2.1 Approbation des opérations financières

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à ses questions, le cas échéant ;

**D'APPROUVER** la liste des opérations financières jointe au présent procès-verbal, à l'**annexe A**, pour un montant total de 681 254,59\$.

**ADOPTÉE**

---

## 3. GESTION DU PERSONNEL

### 23-05-169 3.1 Embauche d'un directeur des communications.

**ATTENDU** l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

**D'AUTORISER** l'embauche de Monsieur Jocelyn Paiement à titre de directeur des communications selon les conditions devant être déterminées au contrat de travail.

**ADOPTÉE**

---

### 23-05-170 3.2 Embauche d'une réceptionniste - recherchiste.

**ATTENDU** l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Kimberley Barrington**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'AUTORISER** l'embauche de Madame Kaylie Stuckey au poste de réceptionniste - recherchiste, les conditions de travail devant être déterminées au contrat de travail.

**ADOPTÉE**

---

## 4. CONSEIL MUNICIPAL

Aucun sujet à discuter.

---

## 5. GESTION DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS

### 23-05-171 5.1 Vente et disposition de biens (véhicules).

**ATTENDU QUE** la Municipalité dispose d'un inventaire de véhicules dont il faut se départir ;

**ATTENDU QUE** le tout s'explique par la location-achat par crédit-bail de deux (2) chasse-neige neufs, de l'acquisition récente d'une autopompe neuve, ainsi que de la location de deux (2) camionnettes neuves ;

**ATTENDU QUE** les véhicules concernés sont :

- Tracteur New Holland modèle TL80A, année 2004
- Camion International model 20S, cylindrée 10,8L, année 2003, 197 606 KM
- Camion International model 20S, cylindrée 10,8L, année 2002, 91 435 KM
- Camionnette Chevrolet Silverado cylindrée 4,8L, année 2010, 157 077 KM
- Tracteur Kubota model GF 1800, année 2000, 11 370 HRS

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**DE METTRE EN VENTE** et d'afficher tous les véhicules décrits, avec les détails propres à chacun (marque, année, kilométrage etc.).

**DE VENDRE** chacun de ces véhicules au plus offrant, le tout devant être accepté par résolution à l'occasion d'une séance subséquente, avec la considération qu'à prix égal la priorité sera accordée aux citoyens d'Ormstown.

**QUE** ces revenus soient imputés au poste comptable : 01-271-00-000

**ADOPTÉE**

---

## 6. GESTION DES IMMEUBLES

23-05-172

### 6.1 **Octroi de contrat pour l'entretien paysager dans les parcs municipaux, à l'Hôtel de Ville, au garage municipal, au rondpoint rue Delage, Bridge/Roy et au Centre Récréatif.**

**ATTENDU QUE** des aménagements paysagers doivent être effectués pour agrémenter et entretenir les parcs en bon état ;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour l'aménagement paysagers dans les parcs municipaux, à l'Hôtel de Ville, au garage municipal, au rondpoint rue Delage, Bridge/Roy et au Centre Récréatif ;

**ATTENDU QUE** le 14 avril 2023, deux (2) soumissions ont été reçues, soit :

- Entretien paysager Yan Garand au montant de 9 000\$, plus taxes ;
- Centre de Jardin Denis Brisson au montant de 10 400\$, plus taxes.

**ATTENDU QUE** la conformité des soumissions reçues a été validée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Kimberley Barrington** **APPUYÉE** par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'OCTROYER** à la firme « Entretien paysager Yan Garand » le contrat pour l'entretien paysager dans les parcs, à l'Hôtel de Ville, au garage municipal, au rondpoint rue Delage, Bridge/Roy et au Centre Récréatif au montant de 9 000\$, plus les taxes applicables.

**QUE** les normes établies au règlement no. 139-2022 sur les usages et les interdictions relatifs aux pesticides et autres produits chimiques soient respectées en tout temps.

**QUE** cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-50-521.

**ADOPTÉE**

---

## 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à discuter.

---

## 8. TRANSPORT ROUTIER

23-05-173

### 8.1 **Octroi de contrat pour la préparation des plans et devis en regard à la réfection du chemin Upper Concession.**

**ATTENDU QUE** des travaux de réfection doivent être effectués sur le chemin Upper Concession ;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour la préparation des plans et devis en regard à la réfection du chemin Upper Concession ;

**ATTENDU QUE** le 5 avril 2023 deux (2) soumissions ont été reçues, soit :

- EMS infrastructures Inc. au montant de 85 145\$, plus taxes ;
- Groupe Shellex au montant de 47 250\$, plus taxes.

**ATTENDU QUE** la conformité des soumissions reçues a été validée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

**APPUYÉE** par le conseiller **Stephen Ovans**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'OCTROYER** à la firme « Groupe Shellex » le contrat pour la préparation des plans et devis en regard à la réfection du chemin Upper Consession au montant de 47 250\$, plus les taxes applicables.

**QUE** cette dépense soit imputée au poste comptable 23-040-00-721.

**ADOPTÉE**

La mairesse mentionne que la différence entre les deux offres de services reçues s'explique par le fait que la firme « Groupe Shellex » avait déjà préparé les documents d'étude, lesquels ont été offerts à la firme EMS infrastructures inc. pour information.

23-05-174

## **8.2 Installation de panneaux interdisant l'utilisation du frein moteur.**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des demandes de citoyens concernant le bruit excessif causé par l'utilisation du frein moteur par certains véhicules lourds ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**  
**APPUYÉE** par le conseiller **Thomas Vador**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**DE DEMANDER** au ministère des Transports et de la Mobilité durable de procéder à une analyse afin d'obtenir l'autorisation pour l'installation de quatre (4) panneaux interdisant l'utilisation du frein moteur aux artères principales d'entrée dans la municipalité d'Ormstown, soit la Route 201 nord et sud et la Route 138 est et ouest.

**ADOPTÉE**

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

23-05-175

### **9.1 Octroi de contrat pour les travaux d'inspection du réservoir d'eau potable Madeleine.**

**ATTENDU QUE** des travaux d'inspection du réservoir d'eau potable Madeleine doivent être effectués ;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions ;

**ATTENDU QUE** le 17 avril 2023 une seule soumission a été reçue, soit :

- EMS infrastructures Inc. au montant de 4 450\$, plus taxes ;

**ATTENDU QUE** la conformité de la soumission reçue a été validée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**  
**APPUYÉE** par le conseiller **Éric Bourdeau**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'OCTROYER** à la firme « EMS infrastructures Inc.» le contrat pour les travaux d'inspection du réservoir d'eau potable Madeleine au montant de 4 450\$, plus les taxes applicables.

**QUE** cette dépense soit imputée au poste comptable 02-413-00-521.

**ADOPTÉE**

23-05-176

### **9.2 Octroi de contrat pour le nettoyage et la désinfection du réservoir d'eau potable Madeleine.**

**ATTENDU QUE** le nettoyage et la désinfection du réservoir d'eau potable Madeleine doivent être effectués ;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Ormstown a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions ;

**ATTENDU QUE** le 17 avril 2023 une seule soumission a été reçue, soit:

- Nordikeau au montant de 8 500\$, plus taxes ;

**ATTENDU QUE** la conformité de la soumission reçue a été validée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**  
**APPUYÉE** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'OCTROYER** à la firme « Nordikeau » le contrat pour le nettoyage et la désinfection du réservoir d'eau potable Madeleine au montant de 8 500\$, plus les taxes applicables.

**QUE** cette dépense soit imputée au poste comptable 02-413-00-521.

**ADOPTÉE**

---

## **10. URBANISME ET ZONAGE**

### **10.1 Liste des permis émis – avril 2023.**

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois d'avril 2023.

---

### **23-05-177 10.2 Consultation publique en regard au règlement no. 145-2023 relatif à la démolition d'immeubles – 17 mai 2023 à 18h30.**

**ATTENDU QUE** l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme édicte que la municipalité doit tenir une consultation publique sur le projet de règlement régissant la démolition d'immeubles par l'intermédiaire de la mairesse ou d'un autre membre du Conseil désigné par la mairesse;

**ATTENDU QUE** le deuxième alinéa de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le Conseil fixe la date, l'heure et le lieu de cette assemblée ou qu'il peut déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Éric Bourdeau**  
**APPUYÉE** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**QUE** la consultation publique en regard au règlement no. 145-2023 relativement à la démolition d'immeubles soit tenue le 17 mai 2023, à 18h30, à l'Hôtel de Ville d'Ormstown, situé au 5, rue Gale et que la présentation soit faite par le Service d'urbanisme.

**ADOPTÉE**

---

### **23-05-178 10.3 Achat d'une banque d'heures pour soutien technique au service d'urbanisme.**

**ATTENDU** la résolution no. 22-11-360 autorisant l'achat d'une banque de (vingt) 20 heures pour du soutien technique à la firme Philippe Meunier et Associée;

**ATTENDU QUE** le solde actuel des heures disponibles totalise 8h30;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas :

**D'AUTORISER** l'achat d'une banque de trente (30) heures supplémentaires auprès de la Firme Philippe Meunier et Associée pour du soutien technique au service d'urbanisme au montant de 2 850\$, plus les taxes applicables, tel qu'indiqué à la soumission no. 2023-011.

**QUE** la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

**ADOPTÉE**

---

### **23-05-179 10.4 Autorisation pour l'émission d'un permis permettant d'ériger une terrasse extérieure estivale.**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande du propriétaire du 29 et 31, rue Lambton afin d'ériger une terrasse estivale en bois empiétant sur la propriété municipale, soit à l'intérieur de la case de stationnement située en façade de l'immeuble ;

**ATTENDU** l'avis favorable du service d'urbanisme, lequel recommande l'émission du permis ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'AUTORISER** l'émission d'un permis permettant d'ériger une terrasse extérieure estivale en bois au 29 et 31, rue Lambton, le tout en conformité avec les plans présentés et ce sans aucun ajout ou modification.

**ADOPTÉE**

---

## **11. ENVIRONNEMENT**

Aucun sujet à discuter.

---

## **12. COMMUNICATION**

Aucun sujet à discuter.

---

## **13. SERVICES RÉCRÉATIFS (loisirs et culture) ET COMMUNAUTAIRES**

Aucun sujet à discuter.

---

## **14. CORRESPONDANCE ET DEMANDES**

### **14.1 PRIMA – Approbation de la demande d'aide financière concernant la rénovation et la réparation du sous-sol de l'Hôtel de Ville.**

23-05-180

### **14.2 Résidence Elle – Demande d'aide financière à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire.**

**ATTENDU QU'**une demande d'aide financière a été reçue de la Résidence Elle pour la tenue d'un événement afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme;

**ATTENDU QUE** l'organisme a complété le formulaire de demande de don tel que requis selon la Politique de dons et contributions de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor** **APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**D'AUTORISER** une aide financière de 100\$ à la Résidence Elle pour la tenue d'un événement soulignant le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme.

**ADOPTÉE**

---

### **14.3 La grande marche intergénérationnelle de Pierre Lavoie.**

Des informations ont été reçues du Club des Lions et de la FADOQ d'Ormstown concernant cet événement. La mairesse mentionne également que la Municipalité y participera. Plus de détails sont à venir prochainement.

---

## **15. RAPPORT D'ACTIVITÉS MENSUELLES**

### **15.1 Exposition à la bibliothèque – Œuvres de Philippe Perreault.**

Une exposition des œuvres de l'artiste peintre Philippe Perreault, sous le thème « Noir et Blanc », a actuellement lieu à la Salle Bell de la bibliothèque d'Ormstown. L'événement a débuté le 13 avril et se poursuit jusqu'au 13 mai 2023 durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. L'activité est gratuite et ouverte à tous.

---

### **15.2 Exposition à la Salle Alfred-Langevin – Œuvres de Dwight Baird.**

Une exposition des œuvres de l'artiste montréalais Dwight Baird a lieu actuellement à la Salle Alfred-Langevin située au 10, rue King à Huntingdon. L'événement se poursuit jusqu'au 21 mai

2023, les samedis et dimanches de 13h00 à 16h00. M. Baird est natif de Huntingdon et présente une rétrospective de ses quarante-cinq années d'activité artistique.

---

### **15.3 Ventes de garage.**

Les ventes de garage pour l'année 2023 auront lieu durant la fin de semaine de la fête des Patriotes, soit les 20, 21 et 22 mai et la fin de semaine de la fête du Travail les 2, 3 et 4 septembre. En cas de pluie, chacune d'elles pourra être remise à la fin de semaine suivante.

---

### **15.4 Salon des Aînés**

Cette année, la 3<sup>e</sup> édition du Salon des Aîné(e)s aura lieu le 23 septembre à l'école CVR. Plus de détails sont à venir.

---

### **15.5 Règlement no. 139-2022 sur les usages et les interdictions relatifs aux pesticides et autres produits chimiques.**

La mairesse rappelle que le règlement no. 139-2022 a été adopté l'été dernier. Ledit règlement s'applique uniquement au périmètre urbain de la Municipalité à l'exception des zones agricoles et des corridors de transport routier, ferroviaire et d'énergie. Il est interdit d'utiliser ou d'appliquer un pesticide dont l'ingrédient actif est énuméré à l'annexe 1 dudit règlement, cette interdiction vise toutes les classes de pesticides.

Toute entreprise qui procède à l'utilisation d'un pesticide, y compris à faible impact, doit être inscrite au registre municipal et avoir obtenu, auprès de la Municipalité, un certificat d'enregistrement annuel prévu par le règlement. Le coût d'un certificat d'enregistrement est de 100 \$.

Des sanctions sont prévues :

Personne physique: Pour une première infraction, une amende de 300 à 1 000 \$.

Personne morale: Pour une première infraction, une amende de 600 à 2 000 \$.

Des copies du règlement sont disponibles à l'entrée de la salle du Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

---

### **15.6 Fermeture de l'Hôtel de Ville (22 mai 2023).**

Lundi le 22 mai prochain, les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés à l'occasion de la fête des Patriotes.

---

## **16. VARIA**

### **16.1 Compte rendu du jour de la terre**

La mairesse fait un compte rendu de la Journée de la terre qui a eu lieu le 22 avril dernier au Centre récréatif.

Vingt (20) organisations ont tenu des kiosques, près de 200 à 250 personnes y ont participé en plus de Loisirs Ormstown qui était à l'extérieur pour s'occuper du ramassage des déchets. Plusieurs bénévoles sont ressortis de cette journée et la CDC du Haut-Saint-Laurent organisera une table régionale sur l'environnement afin de réunir tous les groupes intéressés et qui ont un intérêt marqué pour l'environnement.

L'organisme Genie in a bottle était également présent et y a amassé 60 livres de languettes (opercule) de cannettes, 50 livres de batteries, 480 bouteilles de bière, 150 bouteilles de vin et 1000 canettes.

En septembre prochain l'organisme Ambiotera, en collaboration avec «Les 1st Scouts d'Ormstown », fera un nettoyage des berges de la rivière.

L'organisme « L'Effet Papillon » recevra une aide financière de la députée de la CAQ, Mme Carole Mallette, afin d'appuyer les efforts du groupe pour semer des plantes indigènes dans les jardins de la communauté.

Plusieurs bénévoles ont démontré leur intérêt de participer à nouveau l'an prochain en tant que nouveaux partenaires ou dans une plus grande mesure.

Les retombées de l'événement sont plus que positives et l'école CVR a déjà inscrit l'événement à son calendrier pour le 20 avril 2024.

La mairesse profite de l'occasion pour remercier Mme Louise Muller, l'instigatrice de cet événement avec les Scout d'Ormstown ainsi que tous les participants, bénévoles et visiteurs.

---

**17. PÉRIODES DE QUESTIONS OUVERTE AU PUBLIC (30 minutes).**

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Les questions relatives au service d'urbanisme qui font état d'une situation particulière, autre que celles indiquées sur l'ordre du jour de la séance actuelle, seront transférées au Directeur général qui prendra rendez-vous avec la personne concernée. Les membres du Conseil n'ont pas accès aux données des divers dossiers et n'ont pas à se prononcer sur le travail du personnel.

Sept (7) questions sont posées et répondues.

---

23-05-181

**18. LEVÉE DE LA SEANCE**

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**  
**APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**  
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

**QUE** la séance est levée à 20h10.

**ADOPTÉE**

---

**Christine McAleer**  
**Mairesse**

---

**Francine Crête**  
**Greffière adjointe**

**CERTIFICAT** – Je, soussigné, Alain Fournier, Directeur général, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

---

**Alain Fournier, Directeur général**

**ANNEXE A**

**Liste des comptes à payer en date du 1<sup>er</sup> mai 2023**

<b>Réf.</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Montant</b>
1	C. S. BRUNETTE INC.	3 420,59 \$
2	SÉCURITÉ & SERRURIER CLÉMENT	91,98 \$
3	D'AMOUR & FILS INC.	872,97 \$
4	J.T. SPORT	282,54 \$
5	M.R.C. HAUT SAINT LAURENT	224 853,00 \$
6	PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	855,40 \$
7	RATTE, MAGASIN F.	167,32 \$
8	AREO-FEU	433,17 \$
9	A.E.M.F.S.Q.	7 321,22 \$
10	ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	190,14 \$
11	QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	8 617,69 \$
12	SERVICOFAX	1 283,65 \$
13	INFOTECH	1 297,78 \$
14	CARRIÈRE ALI INC.	2 629,65 \$
15	LIBRAIRIES BOYER	321,64 \$
16	DISTRIBUTION LAZURE INC.	772,88 \$
17	GARAGE S.D. INC.	932,90 \$
18	LIBRAIRIE WILSON & LAFLEUR INC.	1 001,70 \$
19	MULTI GRAPH ORMSTOWN SENC	620,87 \$
20	RÉCUPÉRATION M. HART INC.	994,53 \$
21	DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	7 560,67 \$
22	ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC.	1 018,25 \$
23	ÉQUIPEMENTS COLPRON INC.	686,39 \$
24	AL-JO CHAUSSURES	206,94 \$
25	JALEC INC.	343,78 \$
26	ENVIR'EAU- PUIITS INC.	1 011,78 \$
27	GAUTHIER, RENÉ (essence)	239,00 \$
28	FORGET (STEPHANE) ENR.	119,00 \$
29	FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	50,00 \$
30	BCGO S.E.N.C.R.L.	2 874,38 \$
31	TECH-MIX, Division BauVal Inc.	1 351,31 \$
32	CENTRE DU CAMION STE-MARTINE INC.	163,43 \$
33	WURTH CANADA LIMITED/LIMITÉE	436,69 \$
34	CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	641,63 \$
35	IGA ORMSTOWN	457,10 \$
36	CENTRE DE FORMATION ÉRIC LANGEVIN INC.	1 057,77 \$
37	QUESNEL, J. / N. LABERGE	3 305,53 \$
38	ENSEIGNES DUMAS	4 476,30 \$
39	G.P. AG DISTRIBUTION	333,28 \$
40	ULINE CANADA CORPORATION	4 940,69 \$
41	BOIVIN & GAUVIN INC.	8 723,39 \$
42	ZEL	528,89 \$
43	LIVESTOCK BREEDERS ASSOCIATION	5 000,00 \$
44	SHELL CANADA (PRODUITS)	3 762,08 \$
45	TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	2 361,10 \$
46	BOTTIER DU CINQ (LE)	896,18 \$
47	COMPASS MINERALS CANADA - QUEBEC	8 648,73 \$
48	SGM MAINTENANCE INC.	3 296,28 \$
49	PETRO-CANADA	410,65 \$
50	EUROFINS ENVIRONEX	3 945,38 \$
51	MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	3 305,54 \$
52	ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	723,61 \$
53	GROUPE LOU-TEC INC.	1 420,14 \$
54	SPCA REFUGE MONANI-MO	500,00 \$
55	ENVIRONOR CANADA INC.	2 476,79 \$
56	WM QUÉBEC INC.	21 642,16 \$
57	AGORA, LES INSTALLATIONS SPORTIVES INC.	1 032,99 \$
58	9399-4796 QUEBEC INC.	603,62 \$
59	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	241,40 \$
60	GARAGE C.P. & FILS INC.	2 393,33 \$
61	Roxboro Excavation Inc.	2 053,51 \$
62	TELMATIK	86,23 \$
63	DISCAIR PRODUCTIONS	1 488,93 \$
64	ADN COMMUNICATION	81,80 \$
65	PIÈCES D'AUTO MERCIER	20,29 \$

66	COMPLEXE MEDICAL ORMSTOWN INC	8 580,10 \$
67	SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	9 762,57 \$
68	ICS Inc.	577,98 \$
69	TBL Telecom	1 651,05 \$
70	Gleaner, The	132,22 \$
71	Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.	4 369,06 \$
72	DHC Avocats	31 918,59 \$
73	Gestion Écono Plus Inc.	151,54 \$
74	Garage BSR Inc.	177,95 \$
75	TETRA TECH QI INC.	1 149,76 \$
76	ROBERT D'AOUST & FILS INC.	37 826,02 \$
77	Tenco Inc.	2 519,25 \$
78	Laplante Radiateurs Inc.	93,82 \$
79	Gravité Média Web	956,60 \$
80	FQM Services, coopérative de solidarité	2 133,98 \$
81	M.R.C. de Pontiac	10 894,40 \$
82	Groupe de Sécurité Garda SENC	792,76 \$
83	Ministre des Finances	572,20 \$
84	Kozakiewicz, Christina	190,00 \$
85	ITM INSTRUMENTS INC.	454,73 \$
86	9212-9816 Québec Inc.	5 748,75 \$
87	9219-3242 QC Inc.	9 910,85 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>494 442,74 \$</b>

**Dépenses déjà approuvés par résolution**

88	ADN COMMUNICATION - Réso 20-12-347	81,80 \$
89	COMPASS MINERALS CANADA - QUEBEC - Réso 22-09-253	8 648,73 \$
90	DHC Avocats - Réso 22-08-219	8 231,64 \$
91	DISCAIR PRODUCTIONS - Réso 22-12-398	1 488,93 \$
92	Gestion Écono Plus Inc. - Réso 22-10-306	151,54 \$
93	Roxboro Excavation Inc.	2 053,51 \$
94	SPCA REFUGE MONANI-MO - Réso 20-03-063	500,00 \$
95	WM QUÉBEC INC. - Réso 20-08-239	21 642,16 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>42 798,31 \$</b>

**Total des dépenses à payer: 494 442,74 \$**

**Plus les paiements effectués durant le mois**

96	SALAIRES	80 829,24 \$
97	SALAIRES DES ÉLUS	10 955,71 \$
98	O'Reilly, Jennifer - Decor pour village Noel enchanté	1 084,80 \$
99	SOUCY, BENOIT - Entretien ménager du 26-03 au 08-04	1 300,00 \$
100	RECEVEUR GENERAL - DAS Fed mars 2023	27 632,77 \$
101	MINISTRE DU REVENU - DAS Prov. Mars 2023	20 801,89 \$
102	Formation CAD Inc - Formation microsoft office	3 259,32 \$
103	COMPLEXE MEDICAL ORMSTOWN INC - ajustement du loyer au 31 mars 2023	15 515,68 \$
104	BELL Canada - 541740667 Internet Biblio 03-23 au 04-22	157,46 \$
105	Cogeco - Tél. Garage 138 A - Avril 2023	48,93 \$
106	HYDRO-QUEBEC	2 429,94 \$
107	Divers - Employé - remb dép Guy Dandurand - Puits Dumas	859,99 \$
108	Divers - Employé - Remb. Dép Carole Chabot - Montre - retraite de	250,00 \$
109	Divers - Employé - Remb. Dép Alain Fournier, rencontre	60,35 \$
110	Divers - Employé - Remb dép Erica Holzgang souper retaite	584,41 \$
111	HYDRO-QUEBEC	185,00 \$
112	HYDRO-QUEBEC	3 195,57 \$
113	MINISTRE DU REVENU - DAS PROV AVRIL (1-15)	17 660,79 \$
	<b>Total</b>	<b>186 811,85 \$</b>

**Total des dépenses à autoriser 681 254,59 \$**